
**POUR UNE MAISON COMMUNE
AU SERVICE DU MOUVEMENT
SPORTIF FRANÇAIS**

PROJET COMITÉ NATIONAL
OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS **2017-2021**
AVEC **ISABELLE LAMOUR**



SOMMAIRE

LE CNOSF, **UNE GOUVERNANCE RENOVÉE...**

- P 6** Garantir l'unité du mouvement sportif par une organisation repensée
- P 9** Développer les actions du CNOSF en synergie avec les territoires

...**AU SERVICE DE SES MEMBRES...**

- P 10** Proposer une offre complète de services aux fédérations et membres associés
- P 12** Orchestrer la politique du haut niveau

...**POUR LA PROMOTION DU SPORT ET DE SES VALEURS**

- P 14** Instaurer une relation "gagnant/gagnant" avec les pouvoirs publics
- P 16** Faire reconnaître l'apport sociétal du sport dans toutes ses dimensions
- P 18** Accentuer le rayonnement international du CNOSF



“ Les rencontres occasionnées par le sport viennent nourrir et enrichir notre passion et notre vie. ”

MON AMBITION

Mes premiers pas dans le sport ont été guidés par mon père il y a 45 ans, alors qu'il avait décidé de reprendre l'escrime qu'il avait pratiquée avec bonheur au lycée ; il fera tout pour m'y convertir.

Si la **passion** a mis quelques temps à s'imposer au plastron du Maître Bordas, elle ne m'a depuis, jamais quittée, et je n'imaginai pas alors combien ces "marcher-fentes" prendraient une place déterminante dans ma vie, à en devenir son fil rouge. Toujours attaquer, aller de l'avant et ne jamais renoncer, j'étais en osmose complète avec ma discipline.

Je ne vous dirai pas, car vous le savez comme moi, combien les rencontres occasionnées par le sport – qu'il s'agisse des entraîneurs, des équipiers, des préparateurs, des adversaires, des équipes médicales, des arbitres ou des partenaires d'entraînement mais aussi des dirigeants – viennent nourrir et **enrichir** notre passion et notre vie. Et au-delà des victoires et des défaites, c'est l'échange et le **partage** de toutes ces émotions que je retiens de ma pratique sportive.

Il y a quatre ans, j'ai pris les rênes de la Fédération Française d'Escrime, bien mal en point après le fiasco de Londres. Tout en m'attelant à son redressement entourée d'une équipe fédérale déterminée et particulièrement dynamique, j'ai eu l'honneur d'être élue

POUR LE CNOSF

au sein du conseil d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) quelques mois plus tard.

Ce double engagement a résonné en moi comme un véritable révélateur du **potentiel** insoupçonné du mouvement sportif français. Au-delà des résultats de nos équipes fanions sur tous les terrains à travers le monde, j'ai profondément ressenti la diversité des formes d'engagement **au service** du développement du sport, la passion inaltérable de celles et ceux, bénévoles ou permanents, qui jour après jour, œuvrent dans les associations sportives et dans nos structures déconcentrées pour encadrer plus de 17 millions de pratiquants.

Cependant, le mouvement sportif français, et par là-même le CNOSF, est depuis quelques années confronté à de **nouveaux enjeux** économiques et sociaux, ainsi qu'à une évolution profonde et incontournable des différents types de pratiques.

La prise de licence, acte fondateur du citoyen souhaitant s'adonner à un sport, est devenue au fil des ans un geste accessoire voire même « ringard » quelquefois... Une forme plus désorganisée, plus aléatoire, plus commerciale aussi est progressivement venue concurrencer l'activité classique délivrée par un club et son encadrement.

“ Une gouvernance rénovée au service de ses membres pour la promotion du sport et de ses valeurs, voilà mon ambition. ”

Cette "consommation" de la pratique ne doit pas être rejetée en bloc. Elle doit nous amener à réfléchir aux voies et moyens qui permettront aux fédérations de préserver ce qui a toujours été considéré comme un modèle pertinent, c'est-à-dire la **qualité** de nos enseignants, le **respect** des règles éthiques, **l'éducation** et l'amélioration de la santé du pratiquant.

Pour répondre à cette demande, le CNOSF doit tenir son rang. Il doit **accompagner** l'ensemble des fédérations sportives et son réseau de CROS, CDOS et CTOS dans cette évolution des pratiques.

Il lui faut pour cela conserver un **partenaire** de poids à ses côtés. Je me battraï avec la plus grande énergie pour obtenir du futur Président de la République et de son gouvernement, qu'il maintienne un ministère fort, garant d'un projet et d'un financement puissant au service du développement du sport.

Quoi de plus naturel d'ailleurs que de maintenir ce lien incontournable alors que nous nous apprêtons, j'en suis convaincue et je le souhaite de tout cœur, à accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 !

Une **gouvernance rénovée** au service de ses membres pour la promotion du sport et de ses valeurs, voilà mon ambition.

LE CNOSF, UNE GOUVERNANCE RÉNOVÉE...

GARANTIR L'UNITÉ DU MOUVEMENT SPORTIF PAR UNE ORGANISATION REPENSÉE

DÉJÀ EN 1972, LA FUSION ENTRE LE COMITÉ NATIONAL DES SPORTS ET LE COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS AU SEIN D'UNE SEULE ENTITÉ, LE CNOSF, RÉPONDAIT À LA VOLONTÉ DE RECONSTITUER L'UNITÉ DU MOUVEMENT SPORTIF.

Aujourd'hui encore, il se doit de rassembler autour des valeurs partagées par tous, qui constituent les principes fondamentaux de l'Olympisme. L'éthique, le respect, l'éducation, la solidarité notamment doivent être au cœur de son projet.

Pour cela, il ne doit pas se contenter de l'affiliation de ses membres. Il doit réunir l'ensemble des fédérations sportives, olympiques et non olympiques en redonnant le sentiment d'appartenance à la famille du mouvement sportif qu'il incarne, une famille où chacun trouve sa place tout en préservant son identité.

Fort de ses 106 membres, représentant plus de 17 millions de licenciés, 175.000 associations, 2 millions de bénévoles, le mouvement sportif est le premier acteur du secteur associatif. Son apport dans de nombreux domaines est indiscutable. Economie, emploi, aménagement du territoire, tourisme, action sociale, santé, bien-être, citoyenneté, et bien évidemment éducation... sont autant de dimensions dans lesquelles le sport joue un rôle majeur.

Conscient de cet enjeu, le CNOSF doit associer tous les acteurs publics et privés au développement de la pratique sportive de la manière la

“ Je crois en
l'intelligence
collective. ”

plus large possible, du sport amateur au sport professionnel, du sport de haut niveau au sport loisir sans négliger pour autant la pratique libre ou commerciale.

Afin de garantir l'unité du mouvement sportif, je souhaite adapter le système de gouvernance à un projet collectif et garant de l'intérêt général. Pour ce faire, je propose de mieux organiser la concertation et la prise de décision, en :

- consolidant le rôle et la place d'une administration responsable au service des fédérations ;
- repensant l'organisation politique (rôle des élus, place des élus référents dans les différents pôles) ;
- créant des espaces de concertation intra et inter collègues et des groupes de travail thématiques ;
- sollicitant les recommandations du comité de déontologie.

Je crois en l'intelligence collective.



DÉVELOPPER LES ACTIONS DU CNOSF EN SYNERGIE AVEC LES TERRITOIRES

DANS LE CADRE DES NOUVELLES POLITIQUES PUBLIQUES, LES TERRITOIRES SE RECOMPOSENT ET LES ACTEURS METTENT EN PLACE DE NOUVEAUX PROJETS. LA SITUATION NÉCESSITE DE REDÉFINIR LES RÔLES DE CHACUN ENTRE LES NIVEAUX NATIONAL, RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX (ÉTAT, MOUVEMENT SPORTIF, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES) POUR UNE ACTION PARTAGÉE ET HARMONISÉE.

L'objectif est de faire de ces évolutions de réelles opportunités pour le sport français de demain. Ceci dans l'unique but de répondre à la question comment mieux travailler ensemble.

À ce titre, le CNOSF se doit d'accompagner les énergies du terrain pour traduire ces évolutions.

Il lui faut en s'appuyant sur ses relais territoriaux :

- préparer des actions par la réalisation de diagnostics locaux ;
- ancrer sa politique de développement en définissant un plan concerté d'actions.

Le CNOSF dispose depuis longtemps de structures territoriales qui constituent un formidable levier.

Il est impératif de clarifier la relation entre le CNOSF et les CROS, CDOS et CTOS et reposi-

“ Les évolutions des collectivités nécessitent d'adapter les approches du mouvement sportif aux réalités du terrain. ”

tionner celle-ci dans une logique d'actions déconcentrées. Leur capacité à influencer sur les dynamiques de proximité est indéniable. Revoir et organiser leurs missions et leur positionnement au regard de l'échelon national est cependant indispensable. Le CNOSF doit faire de ses implantations un atout pour son développement.

Entrer dans une démarche de conventionnement avec le niveau territorial sera l'un des préalables à la fonctionnalité du dispositif : la promotion des pratiques sportives encadrées pour le plus grand nombre, l'accueil des personnes en situation de handicap, la mixité des publics, la formation des acteurs de la vie associative, la professionnalisation du secteur du sport, la promotion d'une pratique sportive bénéfique pour la santé, l'accompagnement des jeunes talents...

En tout état de cause, les évolutions des collectivités nécessitent d'adapter les approches du mouvement sportif aux réalités du terrain.

...AU SERVICE DE SES MEMBRES...

PROPOSER UNE OFFRE COMPLÈTE DE SERVICES AUX FÉDÉRATIONS ET MEMBRES ASSOCIÉS

LE CNOSF RÉUNIT EN SON SEIN 106 FÉDÉRATIONS SPORTIVES ET ORGANISMES ASSOCIÉS. IL SE DOIT DE MIEUX SERVIR SES MEMBRES ET DE RÉPONDRE À LEURS BESOINS DE LA MANIÈRE LA PLUS LARGE POSSIBLE, TOUT EN RESPECTANT LEUR SINGULARITÉ ET LEURS PRÉROGATIVES.

Les offres et services doivent être des propositions pensées par eux et pour eux, afin de les accompagner dans leur recherche d'efficacité et d'efficience.

Ils doivent notamment permettre de répondre aux besoins :

- d'adaptation aux nouveaux enjeux sociaux, économiques et technologiques ;
- de développement des compétences par la mise en place de dispositifs d'accompagnement spécifiques ;
- de mutualisation et d'optimisation des ressources par la mise en commun de moyens.

C'est pourquoi je propose notamment de :

- créer une plateforme collaborative avec les fédérations, les territoires et les partenaires. Elle mettra à leur disposition des outils d'aide au développement et au suivi des projets, des conseils, des calendriers partagés de formations, une bourse à l'emploi... ;
- lancer un dispositif de marchés mutualisés pour les achats (assurances, logistique, équipements...);
- renforcer les services du CNOSF à destination des membres : juridique, événementiel, communication et marketing, relations internationales, haut-niveau... ;



- assurer un pilotage d'évènements, de formations et d'organisations liés à l'accompagnement des athlètes, en coordination avec les fédérations concernées et les entreprises que nous pourrions impliquer grâce à nos propres réseaux ;

- accompagner la transition numérique en encourageant le développement de solutions innovantes et adaptées au mouvement sportif ;

- concevoir une offre de formation et d'accompagnement dédiée aux dirigeants fédéraux (formation à la gouvernance, au management stratégique, à la gestion des relations publiques, des ressources humaines...) et aux différentes catégories de cadres. Il faudra pour cela repositionner l'Institut de Formation du Mouvement Sportif (IFoMoS) comme institut de formation dédié. Le Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS), en sa qualité de représentant des employeurs du sport, sera également sollicité sur les problématiques d'emploi, de formation et associé

“ Aider les dirigeants à concevoir et préparer le mouvement sportif de demain. ”

aux réflexions portant sur le développement de la professionnalisation au sein du réseau ;

- encourager et accompagner – sur le modèle de la conférence des DAF – des comités d'experts (cadres, techniciens, arbitres...) afin de faciliter la mutualisation et le partage ;

- créer un centre de ressources dédié au mouvement sportif. Véritable observatoire des pratiques, il permettra de produire des données pour l'ensemble des acteurs et parties prenantes. Des passerelles seront à mettre en place avec d'autres outils tels que l'Observatoire de l'économie du sport, l'Observatoire des métiers du sport, le Centre d'études olympiques (ANOF) et d'autres laboratoires universitaires spécialisés dans le domaine sportif.

L'objectif de tous ces outils est le même : aider les dirigeants à concevoir et préparer le mouvement sportif de demain.

ORCHESTRER LA POLITIQUE DU HAUT NIVEAU

LE SPORT DE HAUT NIVEAU CONTRIBUE AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE NOTRE PAYS. LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES AINSI QUE TOUS LES GRANDS RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX SONT À CHAQUE FOIS L'OCCASION D'UN COUP DE PROJECTEUR EXCEPTIONNEL SUR LE SPORT FRANÇAIS. CE SONT AUSSI DES MOMENTS QUI RASSEMBLENT TOUTE LA POPULATION DERRIÈRE NOS ÉQUIPES NATIONALES.

Pour réussir le pari d'une stratégie de haut niveau pertinente et efficace, les différents acteurs doivent être positionnés sur des périmètres clairs et hiérarchisés avec, à leur tête, un binôme fort État/CNOSF. Comme toute équipe, ils se doivent d'être complémentaires dans leurs attributions, leurs missions et leurs actions afin d'accompagner les fédérations et leurs athlètes vers l'excellence.

Une détection organisée, une formation adaptée et avant-gardiste pour les athlètes et pour les entraîneurs sont les garants d'un haut niveau performant.

Pour cela, le CNOSF doit avoir la responsabilité d'une structuration particulièrement rigoureuse et réfléchie. Il y parviendra en étant le partenaire

privilegié de l'État pour :

- animer et coordonner le projet de performance olympique auprès des acteurs du haut niveau en France : INSEP/Réseau des établissements/CNDS ;
- organiser des programmes de formation continue ambitieux des entraîneurs ;
- créer et animer une conférence des directeurs techniques nationaux ;
- construire le projet sportif et social des athlètes de haut niveau ;
- définir les moyens humains et financiers dédiés à la préparation des jeunes générations ;
- garantir l'équilibre des forces et une harmonisation sur le territoire ;

“ Positionner le CNOSF comme acteur moteur des politiques sportives de haut niveau est un objectif ambitieux. ”

-
- affirmer et protéger la mission de service public des fédérations.

Il prendra la responsabilité de :

- la mise en place d'un travail de veille sportive dans le cadre du Cercle des relations internationales ;
- la dynamisation d'un pool de partenaires économiques au service du projet d'excellence sportive et l'intervention financière de la Fondation du sport dans les projets innovants ;
- la densification du programme « Esprit Bleu ».

Enfin, la création du guichet unique à l'INSEP (Ministère, INSEP, ASDTN, CNOSF) est un symbole fort qui me semble empreint de sens et garant d'une plus grande efficacité, mais ce n'est qu'une première étape.

Positionner le CNOSF comme acteur moteur des politiques sportives de haut niveau est un objectif ambitieux afin ne pas résumer l'action de cette belle institution en un simple organisateur logistique de campagnes olympiques et sportives.

...POUR LA PROMOTION DU SPORT ET DE SES VALEURS

INSTAURER UNE RELATION “GAGNANT/GAGNANT” AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

FORCE EST DE CONSTATER QUE LE DOMAINE SPORTIF PROPOSE UNE TRANSVERSALITÉ DES CHAMPS DE COMPÉTENCES : SPORT BIEN SÛR, MAIS AUSSI AFFAIRES ÉTRANGÈRES, AGRICULTURE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉFENSE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉCONOMIE ET BUDGET, EMPLOI, INTÉRIEUR, SANTÉ, TOURISME, ET BIEN ÉVIDEMMENT ÉDUCATION NATIONALE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Alors que l'État se voit dans l'obligation de se recentrer sur ses missions régaliennes, des pans entiers de l'action publique risquent d'être profondément altérés par une absence de schéma directeur et de financement, même si nous savons que la décision qui sera prise à Lima le 13 septembre prochain sera déterminante, notamment pour les moyens mis à disposition.

Le CNOSF doit apporter son savoir-faire et son réseau territorial particulièrement bien implanté au service d'actions telles que le respect de la laïcité, l'apprentissage de la citoyenneté, en un mot de la promotion des valeurs de la République, qui souvent rejoignent celles de l'Olympisme.

Trop souvent le mouvement sportif assiste impuissant aux évolutions législatives et réglementaires sans pouvoir intervenir suffisamment

en amont de la rédaction des textes proposés. Il en est de même avec le CNDS.

Cette situation de spectateur engendre souvent incompréhension, frustration et crispation. Les réactions a posteriori sont alors synonymes de perte de temps pour lui comme pour l'État.

C'est pourquoi je souhaite que le CNOSF, en lien étroit avec les fédérations sportives et ses structures territoriales, devienne force de propositions de ces évolutions législatives ainsi que véritable partie prenante des arbitrages du CNDS.

De son côté, l'État doit s'appuyer sur le mouvement sportif pour améliorer l'accès au sport, assurer la sécurité de ses millions de pratiquants et prendre enfin en considération l'importance et toutes les dimensions de ses apports sociétaux.

Le CNOSF sera un partenaire exigeant et vigilant.

“ Le CNOSF doit apporter son savoir-faire au service de la promotion des valeurs de la République, qui souvent rejoignent celles de l'Olympisme. ”



FAIRE RECONNAÎTRE L'APPORT SOCIÉTAL DU MOUVEMENT SPORTIF DANS TOUTES SES DIMENSIONS

LE SPORT EST UN LANGAGE UNIVERSEL QUI PROMeut LES VALEURS FONDAMENTALES NÉCESSAIRES À UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE.

Il constitue un véritable enjeu national et participe au développement économique et social des territoires. Il est, avant la Culture, le pilier le plus important du secteur associatif.

Vecteur de cohésion sociale et d'éducation, il participe pleinement à la vie quotidienne de millions de Français, et ce, dans un cadre souvent fragile, voire précaire. Le bénévolat sportif peine à se renouveler et l'emploi reste trop souvent partiel ou occasionnel.

Les associations sportives s'appuient largement, voire pour la plupart exclusivement, sur l'engagement bénévole, en matière de gestion, d'organisation (notamment pour les manifestations) mais également d'encadrement de la pratique.

Aussi, parce qu'il répond aux grands principes de ce secteur (utilité sociale, lucrativité encadrée, gouvernance participative, intérêt général),

le mouvement sportif s'inscrit pleinement dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Il contribue également au rayonnement international de la France.

Il est donc de la responsabilité du CNOSF de s'engager à œuvrer à la promotion du sport dans toutes ses dimensions et à tous les échelons.

Pour y parvenir, je propose :

- de coordonner l'ensemble des actions du mouvement sportif pour la reconnaissance et la préservation du modèle associatif au regard de cet apport (vivre-ensemble, cohésion, transmission intergénérationnelle, éducation...), le club étant sa cellule-socle ;
- de défendre une politique de soutien au bénévolat sportif insuffisamment reconnu et promouvoir toutes les formes d'engagement citoyen ;

“ Le sport n'est pas qu'un phénomène de mode, un simple divertissement ou l'apanage exclusif des athlètes de haut niveau, c'est l'affaire de toute la société. ”

• d'accompagner la professionnalisation de l'ensemble des structures afin de renforcer les compétences et de contribuer à la pérennisation de l'emploi ;

• d'aider les fédérations à penser la “structure club” de demain afin de s'adapter aux nouvelles formes de concurrence, aux évolutions des besoins des publics, notamment en matière d'innovations ;

• de promouvoir le sport à l'école et de privilégier les passerelles entre l'école et l'association sportive pour rechercher une cohérence éducative et encourager la pratique dès le plus jeune âge ;

• de défendre une pratique sportive sous toutes ses formes et toute au long de la vie ;

• d'œuvrer à la reconnaissance de programmes d'éducation olympique et à la mise en place de programmes culturels en relation avec le mouvement sportif et l'Académie Nationale Olympique Française (ANOF).

Le sport n'est pas qu'un phénomène de mode, un simple divertissement ou l'apanage exclusif des athlètes de haut niveau, c'est l'affaire de toute la société.

LE SPORT :
repères chiffrés* :

35 milliards €
de chiffre d'affaires

1,8 % du PIB

0,13 % du budget de l'Etat

5 milliards €
d'économie de dépenses
de santé grâce à une
pratique régulière

275 000
emplois

175 000
associations

17,5 millions
de licenciés

2 millions
de bénévoles

*Source cabinet Kurt Salmon étude 2014

ACCENTUER LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL DU CNOSF

S'IL EST CONSIDÉRÉ COMME LE REPRÉSENTANT DU CIO EN FRANCE, LE CNOSF EST DE SURCROIT « L'AMBASSADEUR » DE LA FRANCE ET DE SON MOUVEMENT SPORTIF SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE OÙ IL EN ASSURE LA PROMOTION. À CE TITRE, IL S'INTÈGRE PLEINEMENT DANS LA STRATÉGIE DE LA DIPLOMATIE SPORTIVE ET DE SOUTIEN AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, DÉVELOPPÉE PAR SON RÉSEAU D'INFLUENCE À L'INTERNATIONAL. IL S'APPUIE SUR SES NOMBREUX RELAIS ET OPÉRATEURS (AMBASSADES, INSTITUTS FRANÇAIS, BUSINESS FRANCE, ALLIANCES FRANÇAISES, ATOUT FRANCE, EXPERTISE FRANCE...).

Le CNOSF participe également à la défense de la langue française, langue officielle olympique, et de la francophonie. Il assure également le dynamisme et le positionnement de la présence française dans les instances sportives internationales.

Pour ce faire, il dispose d'un pôle dédié aux relations internationales.

Quel que soit le domaine auquel il s'applique, sa politique doit s'inscrire dans le long terme, être considérée par tous les acteurs comme une réelle priorité et s'appuyer sur une volonté stratégique partagée. Pour être efficace, elle doit par principe être mise en œuvre, pilotée et contrô-

lée par le conseil d'administration auprès duquel des rapports d'étape doivent être effectués. Un état des lieux initial permettra notamment de déterminer :

- la refondation de l'ensemble des processus structurels de fonctionnement ;
- le principe systématique de la collaboration et du partage des informations avec tous les acteurs français travaillant à l'international ;
- la fonction globale de formation à l'international.

Et surtout, pour être en adéquation avec l'intérêt général, il doit se structurer pour rassembler et collecter afin de conseiller, recommander et agir.

“ Le CNOSF doit se structurer pour rassembler et collecter afin de conseiller, recommander et agir. ”

Ma volonté est de tout faire pour :

- développer notre représentation au sein des différents organismes internationaux en renforçant notamment le programme « parcours ambition internationale » ;
- permettre au CNOSF d'être un acteur majeur de la diplomatie française, en lien étroit avec les partenaires institutionnels ;
- exporter et faire reconnaître le savoir-faire du mouvement sportif français ;
- construire une stratégie de référentiel international permettant aux membres du CNOSF d'échanger et de s'enrichir des bonnes pratiques étrangères ;
- augmenter les capacités de veille stratégique et développer l'intelligence sportive à la française afin de permettre au CNOSF d'être un acteur majeur de la diplomatie sportive française, en lien étroit avec les partenaires publics.

En premier lieu, je soutiendrai la candidature de Paris 2024 jusqu'à la victoire finale le 13 septembre prochain. Je suis convaincue qu'elle constitue une opportunité incroyable pour toutes nos fédérations membres – olympiques ou non olympiques – et pour le sport français en général.



CONCLUSION

Vous êtes désormais au cœur de mon projet pour notre **maison commune**.

Durant les semaines et les mois qui viennent, nous serons **collectivement** mobilisés pour réussir des rendez-vous particulièrement importants pour notre **famille**. Aussi, si vous décidez de me porter à la tête du CNOSF, j'aurai comme priorité absolue d'accompagner jusqu'à la victoire la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, dans la continuité du soutien et de l'action déjà engagés.

Par ailleurs, l'élection à la Présidence du CNOSF interviendra en même temps que l'installation d'une nouvelle équipe gouvernementale autour du Président de la République élu quelques jours plus tôt et quelques semaines avant les élections législatives. Nous devons saisir cette opportunité pour adresser une plateforme de **propositions** à la nouvelle équipe en charge.

Comme je l'ai déjà indiqué dans ma déclaration de candidature, les grandes orientations formulées dans les pages qui précèdent feront

l'objet **d'échanges** entre nous. Il est évident que d'autres, concernant des secteurs non évoqués ici, ne pourront être définies qu'après consultation des services. Oui, je souhaite que tous, élus, techniciens, permanents et plus largement l'ensemble des parties prenantes puissent travailler **conjointement** à un plan de développement pour la prochaine olympiade.

Je suis convaincue que c'est ainsi que le CNOSF pourra pleinement assumer sa place d'interlocuteur crédible, audible et légitime auprès de l'État, des collectivités territoriales et plus largement de tous ses partenaires, publics et privés. Il deviendra alors acteur de son avenir.

Nous devons innover ? Nous remettre en question pour surmonter les obstacles ? Oui, bien évidemment.

Celles et ceux qui me connaissent le savent : j'ai la volonté de faire chevillée au corps. **Je sais qu'ensemble, nous pouvons bâtir cette maison commune au service du mouvement sportif français.**

Isabelle Lamour



MON PARCOURS

Licenciée à la Fédération Française d'Escrime depuis l'âge de 6 ans.

Membre de la Société d'Escrime de Lyon puis du Masque de Fer de Lyon jusqu'en 1989.

Membre du Racing Club de France depuis 1990.

Membre de l'équipe de France de fleuret féminin de 1986 à 1995.

Membre du comité directeur de la ligue d'escrime de Paris depuis 2008.

Vice-Présidente du comité régional d'escrime d'Ile de France de 2009 à 2013.

Membre du comité directeur de la Fédération Française d'Escrime depuis 2008.

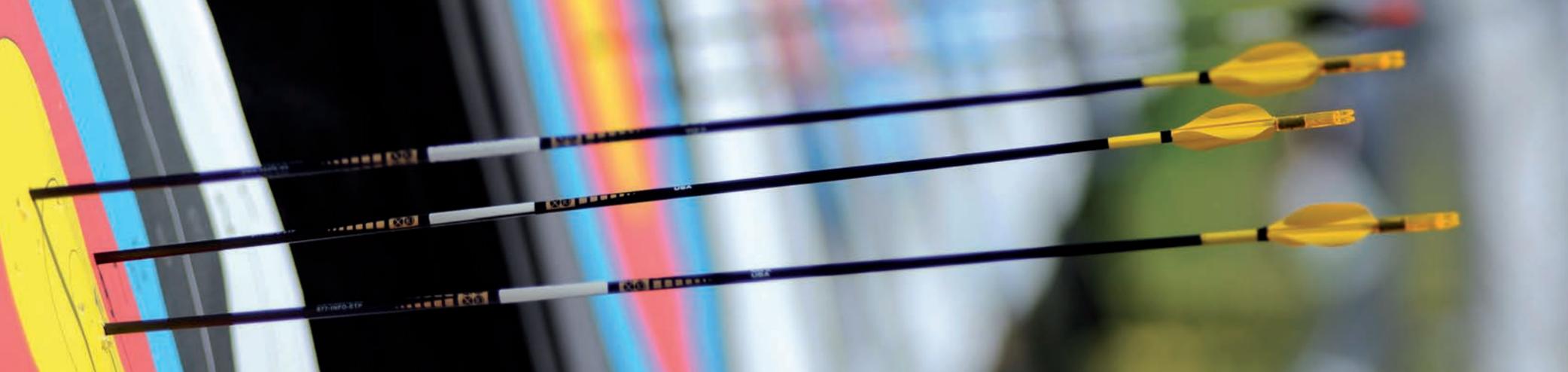
Présidente de la Fédération Française d'Escrime depuis 2013.

Membre du conseil d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français depuis 2013.

Membre du conseil d'administration de l'INSEP depuis 2014.

Membre du comité exécutif de la Fédération Internationale d'Escrime depuis 2016.

Membre du groupement d'intérêt public PARIS 2024.





PROJET COMITÉ NATIONAL
OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS **2017-2021**
AVEC **ISABELLE LAMOUR**

isabelle.lamour@maison-commune.fr